Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20261105-2026_11_05_D_06-DE

Commune de Plénée-Jugon

Extrait du Registre des délibérations du Conseil
Séance du Jeudi 5 novembre 2026

L'An Deux Mil ***Vingt Six****, le jeudi* ***5 novembre 2026*** *à Vingt Heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du* ***30 octobre 2026****, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur Roland LUCAS. Madame* ***Fabienne JOUAN****, Conseillère, a été désignée Secrétaire de Séance.*

Conseil du 05-11-2026

An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	11	05	06	00

- ***Complexe Sportif et Culturel 2026-2027***
- ***Pilotage séparé de l'Eclairage des 2 aires de jeu***
- ***Transfert d'une Armoire et Ajout d'un Tableau Commande***

ÉLUS	23
PRÉSENTS MAXI	21
MANDANTS	02
ABSENTS	00
APTES A VOTER	23



CONVOCATION	26-10-2026
RÉUNION	05-11-2026
AFFICHAGE	10-11-2026
TRANSMISSION	10-11-2026

Contrôle de Légalité : DCLE/2

	RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Questions Traitées Par les Présents		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Première Question	Dernière Question				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LUCAS Roland, Maire	Maire	01	12	1	0	0	
	HERVE Anne	1ère Adjointe	01	12	1	0	0	
	GAUTHIER Jérôme	2ème Adjoint	01	12	1	0	0	
	DUQUENNE Hélène	3ème Adjointe	01	12	1	0	0	
	PANSART Rémi	4ème Adjoint	01	12	1	0	0	
	CHARRA Marine	5ème Adjointe	01	12	1	0	0	
	BOTREL Pierrick	6ème Adjoint	01	12	1	0	0	
	AUFFRAY Anne-Sophie	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
	DUVAL Maxime	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
	GUERIN Amélie	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
	GUERIN Nicolas	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
	JEANNEAU Gabriel	Conseiller(e)	01	12	0	0	1	CHARRA Marine
	JOUAN Fabienne	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
	LE HELLEC Danielle	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
	LENORMAND Éric	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
	OGIER Elodie	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
	ONFRAY Florence	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
	ONFRAY Pierre-Manuel	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
MINORITÉ	GOINGUENET Marie-Noelle	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
	CORNILLET Colette	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
	MACÉ Stéphane	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
	PRESSE Sabrina	Conseiller(e)	01	12	0	0	1	CORNILLET Colette
	SAMSON Gérard	Conseiller(e)	01	12	1	0	0	
DP-01	DÉCOMPTE PRÉSENTS				21	0	2	

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20261105-2026_11_05_D_06-DE

Conseil du 05-11-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	11	05	06	00

- ***Complexe Sportif et Culturel 2026-2027***
- ***Pilotage séparé de l'Eclairage des 2 aires de jeu***
- ***Transfert d'une Armoire et Ajout d'un Tableau Commande***

Rapporteure : Madame Anne HERVÉ, Adjointe,

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient d'optimiser la gestion de l'éclairage du Complexe Sportif au regard des aménagements de l'ensemble des aménagements (Terrain Synthétique, plateau-Piste et Tribunes Multiplexe). Le programme prévoit de repositionner les deux unités de pilotage de l'éclairage

L'investissement prévisionnel nécessite une participation communale qu'il convient de valider, la partie alimentation électrique étant prise en charge à 100% par le syndicat d'énergie.

Devis Éclairage Public du 22 septembre 2026 • SDE 50377	
Objet/Équipement physique à desservir	Les 2 Aires de Jeux
Objets Physiques	Armoire de Commande
Terrain d'Honneur Armoire de Commandes Déplacement et Repose du Tableau Zone des Tribunes libérée	• 1 interrupteur 63A tétra, • 4 départs tétra , • 4 contacteurs tétra, • 3 départs mono
Terrain Enherbé + Piste d'Athlétisme Ajout d'un Second Tableau	• 2 départs tétra 25A 300mA • 2 contacteurs tétra 63A • 1 Interrupteur de marche forcé
Catégorie communale contributive TCCFE	R100 (100%)
Frais d'Ingénierie SDE	8% (incorporés au devis global)
Coût de l'opération TTC	25 000 TTC
Coût de l'opération HT	**20 833,33 € HT (Estimation)**
Quote-Part HT	**15 046,30 € HT**
Ratio Contribution communale HT	**72,22%**
Inscription budgétaire communale	204158

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'APPROUVER l'extension des réseaux d'éclairage public et d'alimentation électrique afin de desservir l'équipement communal à desservir ;

D'APPROUVER la contribution communale sollicitée par le SDE d'un montant net estimatif de **15.600 €**, (participation indicative révisable en fonction du coût réel des travaux) ;

D'AUTORISER le Maire à engager la dépense projetée comme à signer l'ensemble des pièces et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Sens de la décision de l'assemblée • Décompte des Suffrages à l'issue du délibéré											
Élus	Présents	Mandants	Absents	Habilités	Retraits	Abstenus	Votants	Blancs	Exprimés	Pour	Contre
23	21	02	00	23	00	00	23	00	23	23	00

MAIRIE DE PLÉNÉE-JUGON
22640

Le Maire,
Roland LUCAS,
Plénée-Jugon, jeudi 5 novembre 2026